

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MAURICE VELTER N°1

MARDI 13 OCTOBRE 2020 à 18H15

Equipe enseignante : Mesdames Barthélémy, Gogeandea, Bouhéria, De Barros, Baquer, Galéano, Saldanha, Descamps Duprey-Letor et Bohn.
Messieurs : Beaurain et Ricaud. *Excusées :* Mesdames Pineau, Lebreton, Arrillaga, Jeanne, Soulé

Conseillère municipale : Madame Labus

Représentante DDEN : Mme Chereau

Représentants de parents d'élèves : PEEP :Mme Bennouas, Mme Culmet, M. Bazire, Mme Legein ; FCPE : Mme Revert, Mme Leteinturier-Zeidan, M. Blais

Présentation des membres du conseil d'école.

Tour de table et présentation individuelle de chacun des membres.

1. Effectifs et organisation des services.

Total : 387 élèves. Répartis sur 15 classes

Membres de l'équipe pédagogique	classe	effectifs	Temps de travail
M. Ricaud	CP/CE2	24	100%
Mme Lebreton	CPA	24	100%

Mme Pineau	CPB	23	100%
Mme Gogeandea	CPC	23	100%
Mme Barthélémy	CE1A	27	100%
Mme Arrillaga/Mme Canon	CE1B	27	75% 25% (LUNDI)
Mme De Barros	CE1C	27	100%
Mme Bouhenia	CE2A	28	100%
Mme Soulé/Mme Galeano	CE2B	28	75% 25% (Mardi)
Mme Jeanne	CE2/CM2	25	100%
Mme Descamps Mme Saldanha	CM1A	25	50% 50%
Mme Baquer/Mme Galeano	CM1B	25	75% 25% (jeudi)
M. Beaurain	CM1C	25	100%
Mme Duprey-Letor	CM2A	28	100%
Mme Bohn	CM2B	28	100%

2. Aide envers les élèves : Rased, APC

* Mme Besombes, maître spécialisé à dominante pédagogique, intervient dans l'école. Des groupes seront constitués avec une priorité sur le cycle 2. Ils peuvent être modifiés à tout moment et seront amenés à évoluer suite aux analyses des évaluations nationales. Une psychologue scolaire fait partie de l'équipe rased mais à temps partiel. Elle est seule à ce jour pour intervenir sur toutes les écoles de la ville.

*10 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), interviennent dans l'école auprès d'élèves à besoins particuliers selon un quota horaire fixé par la MDPH. 16 élèves sont concernés. 2 dossiers sont en attente.

*APC : en petits groupes sur le temps du midi (mardi ou jeudi) pendant 30 min. Les élèves ne sont pas obligatoirement avec leur enseignant. La priorité a été donnée, comme le préconise la circulaire, au travail de lecture.

3. Bilan des élections des parents d'élèves du vendredi 09 octobre 2020 et des délégués de classes.

- PEEP : 8 titulaires et 6 suppléants
- FCPE : 7 titulaires et 4 suppléants

Taux de participation : 48,56% (38% l'an dernier). Des votes n'ont pas été validés car la procédure n'a pas été respectée (manque de signature, candidat entouré...) malgré la procédure illustrée jointe au matériel de vote. Mais chiffre en baisse tout de même : de 40 à 19 cette année.

Les élections de délégués de classe sont faites ou en cours. Le 1^{er} conseil aura lieu après les vacances.

4. Bilan de la réunion de parents.

Beaucoup de familles présentes lors de cette réunion qui s'est tenue la semaine du 14 au 18 septembre, entre 80 et 100%. Parmi les absents, peu nous préviennent.

5. Vote du règlement intérieur 2020/2021.

Le règlement est annexé à ce compte-rendu. Il sera lu en classe, collé dans le cahier de liaison et devra être signé par la famille et l'élève.

Règlement adopté à l'unanimité.

6. Bilan financier.

Le compte-rendu financier, établi en date du 31/08/2020, présente un solde créditeur de 6291,26 euros.

Quelques chèques des familles remboursées pour le voyage en Angleterre n'ont pas encore été encaissés.

Concernant le voyage en Angleterre, l'assurance de l'OCCE n'a pas pris en charge le montant versé au prestataire.

Toutefois, le prestataire va rembourser l'école d'ici 2021.

Cette somme tient compte de la subvention mairie versée en juin 2020 au titre de la caisse des écoles pour un montant de 3084,71 euros. La Caisse des écoles est un établissement public qui vise à soutenir ou mettre en œuvre des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire, à destination des élèves relevant de l'enseignement du premier et du second degré. Elle permet de contribuer à soutenir la réalisation de projets pédagogiques au bénéfice de tous les élèves, tel que le livre offert aux élèves de CM2. Cette structure est différente de la coopérative scolaire OCCE.

Dons des familles à la coopérative scolaire cette année : 6295 euros. (6146 euros l'an passé).

7. Sécurité : plan vigipirate, PPMS.

Nous n'avons pas encore réalisé d'exercice à ce jour. Nous sommes en attente des instructions de la DSDEN.

8. Langue vivante.

Tous les élèves bénéficient de l'enseignement de l'anglais comme le demande les programmes, que ce soit par leur enseignant ou dans le cadre d'un échange de service.

Les CM2 ont 5 à 7 séances de sensibilisation à l'allemand. Les cours sont assurés par Mme LEMOINE.

9. Projet d'école et autres projets.

Les projets d'école devaient être élaborés au cours de la 2^{ème} moitié de l'année scolaire précédente. Au regard de la situation, les calendriers ont été modifiés. Nous sommes en attente des nouvelles directives.

Suite au confinement, l'accent sur les matières fondamentales doit être prononcé.

Il est difficile à ce jour de se prononcer sur les éventuels projets. On peut toutefois annoncer :

Différents partenariats :

- avec la ville, utilisation des équipements sportifs (plateau Velter, gymnase Jean Bouin)
- le conservatoire : Madame Anne-Kathrin Ribert commencera ses interventions dès le retour des vacances.

-la graineterie : les classes ont postulé aux différentes expositions.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse. Au regard du protocole sanitaire, les visites sont réduites et l'organisation des visites plus complexes. Le prix des spectacles est de 4 euros par élève cette année.

-la bibliothèque Jules Verne : le prêt de livres continue de fonctionner

- ramassage des bouchons et cette année des cartouches d'encre

-proposition de reprendre le projet « savoir rouler » qui devait avoir lieu l'an dernier mais stopper suite au confinement

-si toujours en vigueur, participation au permis piéton et permis internet.

10. Dates.

Prochains conseils d'école : 08/03/2021 de 18h15 à 20h15 et 07/06/2021 de 18h15 à 20h15

Photo : lundi 21 septembre 2020. Seront disponibles au retour des vacances. Ne seront imprimées que les photos commandées dans un souci écologique.

Remise des livrets : 2 fois dans l'année, aux familles pour le 1^{er} semestre le samedi 12 décembre 2020, si le contexte sanitaire nous l'autorise.

Le 2^{ème} livret sera remis fin juin directement aux élèves. Un bilan intermédiaire sera fait vers mars/avril.

La consultation en ligne reste possible. Certaines familles rencontrent des difficultés pour se connecter. Il ne faut pas hésiter à nous en faire part.

Fête de l'école : vendredi 2 juillet

Fin du conseil à 19h30.

11. Evaluations nationales CP et CE1:

La passation a eu lieu entre le 14 et le 25 septembre 2020. Chaque parent reçoit un bilan sous format papier. Les enseignants rencontrent les parents si un échange est indispensable. L'analyse au sein de l'école sera faite en conseil de cycle dès la semaine de la rentrée. Les CP auront une deuxième session d'évaluations en Janvier 2021.

12. Demande de réunion travaux

Elle est fixée au mardi 10 novembre 2020. Un bilan sera fait sur les différents besoin de l'école.

13. Question soulevée par les fédérations :

Sécurité aux abords de l'école : voitures qui déposent les élèves juste devant le portail, voitures garées sur le trottoir sans place pour les piétons...

Mme Labus fera remonter ces inquiétudes, tout en indiquant que c'est une réflexion qu'il faut mener posément pour identifier clairement les problématiques et les possibilités de résolutions. Par exemple, mettre la rue en sens unique ou la bloquer lors de la sortie peut avoir des conséquences sur les rues adjacentes tout aussi empruntées par les élèves.